



## RENTREE SCOLAIRE 2013

### Note d'information

Mesdames, Messieurs, chers parents,

En cette fin d'année scolaire, je tenais à vous informer de l'organisation des nouveaux rythmes scolaires qui seront effectifs à la rentrée de septembre.

Chaque école a choisi son organisation journalière d'enseignement, en fonction de ses spécificités, de son projet d'école, et des impératifs de transports scolaires. Les emplois du temps ont été validés par la Direction académique.

- **Maternelle du Bourg :**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 15h30 - **TAP de 15h30 à 16h30 et APC le lundi de 15h30 à 16h30.**

Le mercredi matin de 8h45 à 11h45.

- **Elémentaire du Bourg :**

Lundi, vendredi de 8h45 à 12h et 13h30 à 15h30 - **TAP de 15h30 à 16h30 et APC le lundi de 15h30 à 16h30.**

Jeudi de 8h45 à 12h et 13h30 à 14h30 - **TAP de 14h30 à 16h30.**

Mardi de 8h45 à 12h et 13h30 à 16h30,

Le mercredi matin de 8h45 à 11h45.

- **Ecole primaire St Maudet**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h et de 13h30 à 15h45 - **TAP e 15h45 à 16h45 et APC de 15h45 à 16h45 les lundi, mardi et jeudi.**

Le mercredi matin de 9h00 à 12h00.

- **Notre Dame de Garde :**

Lundi de 8h45 à 12h et 13h30 à 16h30,

Mardi, jeudi, vendredi de 8h45 à 12h et 13h30 à 15h30 - **TAP de 15h30 à 16h30 et APC de 15h30 à 16h30.**

Le mercredi matin de 8h45 à 11h45.

#### Pour mémoire :

*TAP = Temps d'activités périscolaires organisés par la commune.*

*APC = Activités pédagogiques complémentaires organisées par les enseignants en soutien aux élèves.*

## PETIT MEMENTO PRATIQUE A DESTINATION DES FAMILLES

- L'accueil des élèves par les enseignants reste inchangé et débute 10 minutes avant les temps d'enseignement du matin et de l'après-midi.
- La pose méridienne sera la même pour toutes les écoles de 12h à 13h30.
- Les APC des enseignants (Activités pédagogiques complémentaires) et TAP de la commune (Temps d'activités périscolaires) seront dispensés l'après-midi à la fin des heures d'enseignement. Ils sont non obligatoires et gratuits.
- Le service périscolaire fonctionne comme habituellement, tous les matins à partir de 7h et le soir à partir de 16h30 (Bourg) ou 16h45 (St Maudet) jusqu'à 19h.
- Un transport de car sera mis à la disposition par la commune, le mercredi midi, pour transférer les enfants inscrits vers l'ALSH de Moëlan.
- Le transport scolaire fonctionnera normalement tous les soirs à partir de 16h30, et le mercredi à partir de 11h45.
- **NOUVEAUTE A LA RENTREE 2013 :**

Afin de s'adapter aux besoins des familles, un temps de garderie sera organisé le mercredi après la fin de la classe de 11h45 ou 12h jusqu'à 12h30 pour les familles qui en ont l'absolue nécessité compte-tenu de leurs contraintes professionnelles. Une attestation de l'employeur devra être fournie.

### Un parcours « Arc en ciel »

#### Des TAP (Temps d'activités périscolaires) non obligatoires et gratuits - 4 jours par semaine (selon les écoles) :

Une grande avancée pour les petits cloharsiens à la rentrée 2013 avec l'accès pour tous les enfants à des interventions gratuites par des professionnels qualifiés à des activités sportives, culturelles, artistiques diversifiées.

Une « palette d'activités » leur sera proposée et les enfants pourront effectuer un parcours aux couleurs de « l'arc en ciel » !

#### 2 types d'activités :

- 1- Les « activités de période », de 6 à 8 séances, entre chaque période de vacances scolaires,
- 2- Les activités ponctuelles, d'une séance, avec des mini ateliers et des temps calmes.

L'alternance de ces activités sera proposée aux enfants afin de respecter leur rythme de récupération après les temps d'enseignement.

Les services et la municipalité s'investissent pour que chacun d'eux selon son niveau, selon son âge, ses goûts et ses aptitudes fasse son propre parcours de connaissances et de découvertes.

Bon été à tous et excellentes vacances aux enfants.



*L. Cadet*

Lydie Cadet

Adjointe en charge de l'action éducative.